



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 26 octobre 2021

Blanquer refuse le versement de la prime REP

aux assistant·es d'éducation : une nouvelle marque du mépris du ministre à l'égard des personnels

Lors de l'examen des amendements au projet de budget, le ministre s'est opposé à une modification du budget portée par la commission des affaires culturelles. Il s'agissait d'enfin d'accorder le bénéfice de la prime REP/REP+ aux assistant·es d'éducation.

Le ministre Blanquer s'est opposé à cette mesure de justice au motif que les crédits accordés à la prime REP des AED seraient soustraits au budget de l'enseignement privé. Une fois de plus, le ministre favorise outrageusement l'enseignement privé, déjà largement subventionné, au détriment des personnels qui comptent parmi les plus précaires de l'Éducation nationale et font face directement aux difficultés dans les établissements.

Le ministre a également ajouté que les AED pourraient être amené·es désormais à effectuer des heures supplémentaires. Pourtant, ces personnels effectuent à temps complet déjà 41 heures de service par semaine. Cette annonce du ministre résonne comme une nouvelle provocation à l'égard des AED.

SUD éducation a d'ores et déjà lancé une campagne d'actions en justice pour que les personnels obtiennent le versement de la prime REP. Cette campagne doit désormais se poursuivre et s'amplifier.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

